

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

:Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-544151

(40649)

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8918

Société : R.A.D

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom

SKALLI HOUSSEIN, TAYEB

Date de naissance : 02/12/1963

Adresse : 716, Boulevard de Fes CALIFORNIE

CASABLANCA

Tél. : 0661461934

Total des frais engagés : 331,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Jamia BELLOUL

Dermatologue - Vénérologue

Bd. Oum El Boug - Groupe Hospitalier

Al Firdaus - GH 25 A - Immeuble 30 - N° 3

Dulfa - Casablanca

Tél : 05 22 90 75 75 / Fax : 05 22 90 75 75

Date de consultation : 26/08/2020

Nom et prénom du malade : SKALLI HOUSSINE

Age : 56

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/08/2023		Co		INP : 09/10/1938 Dr Lamia BELLOUL Dentiste-généraliste Bd Oum el Bouaghi 1125 A - Boul. 30 - N° 3 Al Firdaus - Casablanca - 05 22 30 15 76 76

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JARDINS POLO Rajaa SEKKAT Docteur en Pharmacie Avenue Atlantide, N° 102 Bis Polo Casablanca - Tel : 05 22 52 74 00 08	26/08/2023	331,60

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Maphar Km 10, Route Côtière 111, Ql Zenata Ain sebaa Casablanca Mycoster 8% sol 13ml P.P.V : 146,60 DH						

LOT/BATCH :  
456700 TOP566091  
12M 3 401395 566091

Barcode: 6 118001 182589

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : _____
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>				<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>
	H 26533412 00000000	G 21433552 00000000		
	D 00000000	B 00000000		
	35533411	11433553		
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E				

Spécialiste des maladies et chirurgie de la peau, de l'ongle, du cuir chevelu et des maladies sexuellement transmissibles  
Cosmétologie - Allergologie - Laser  
Traitement du vieillissement cutané



اللذير طب التجميل - التجاعيد والحساسية للأظافر، الشعر والأمراض التنسالية اختصاصية في أمراض وجراحة الجلد.

## DERMATOLOGUE - VENEROLOGUE

*Casablanca le :....*

26/08/2022

Mr. S. J. B. Decker, 105 2nd  
Ave., New York, N.Y.  
S. J. Decker, 105 2nd  
Ave., New York, N.Y.

Glika

D) Sedasteil <sup>OHMAM</sup> Gemeinde

peewee league  
SUNS POLO (SV) 10

~~185.00~~ X PHARMACIE JARDI  
Rahab SEKKAT  
Docteur en Pharmacie  
Atlanova N° 107 Bis Polo  
3 - Tel : 05 22 52 74 06  
u en orange  
Nees

11b.60 Avenue  
Casablanca  
+ g.S. = P. bim

# 3 My water bottle Prepared

A blue ink stamp containing a telephone handset icon, the word "TELE", and a handwritten signature and date.

 Bd Oued Cum Errabia - Imm.L 30 1er étage - lotiss. Al Firdaouss, Oulfa - Casablanca

O Bd Oued Oum Errabia - Imm. L 30 1er étage - lotiss. Al Firdaouss, Oulfa - Casablanca